

Grenoble, le 15 avril 2018

Le Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les candidats

Rectorat de Grenoble

Division
des Examens
et Concours
(D.E.C.)

Ref : 2019/775/DEC4/BTS/PM
Affaire suivie par :
Pascale Mathurin

Téléphone :
04 76 74 72 48

Mél :
Pascale.mathurin
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
CS 81065 - 38021
Grenoble cedex 1

Instructions relatives à l'organisation académique du BTS « Systèmes numériques », option A : « informatique et réseaux » et option B : « électronique et communication » - Session 2019

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à l'organisation de la session 2019 du brevet de technicien supérieur « Systèmes numériques », option A – « informatique et réseaux » et option B – « électronique et communication ».

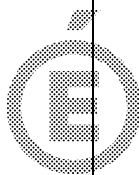
La présente note comporte une annexe.

I – CALENDRIER DES EPREUVES - CENTRES D'EXAMEN

Le calendrier et les horaires des épreuves de l'examen figurent en **annexe I** de la présente circulaire.

Quatre centres d'examen sont prévus pour le passage des épreuves (excepté l'épreuve d'anglais dont le centre vous sera communiqué sur la convocation), selon la répartition suivante :

ECRITS OPTIONS IR ET IC	- Candidat libre Ardèche	LT Astier Quartier Roqua BP 60145 07200 AUBENAS ☎ : 04 75 35 09 77
	- Candidats CNED Isère	LGT Portes de l'Oisans 960, avenue Aristide Briand 38220 VIZILLE ☎ : 04 76 68 09 22
	- Candidats libres Isère	LPO du Gresivaudan 1 Avenue du Taillefer 38140 MEYLAN ☎ : 04 76 90 30 53
	- Candidats libres Haute-Savoie	LPO Louis Lachenal 27 Faubourg des Balmettes BP 257 74007 ANNECY CEDEX ☎ : 04 50 45 05 20
EPREUVES E5-E6B	- Candidat libre Ardèche	LT Astier



2/5

OPTION IR	- Candidat CNED Isère - Candidat salarié Savoie - Candidat CNED de Haute-Savoie	Quartier Roqua BP 60145 07200 AUBENAS ☎ : 04 75 35 09 77 LPO du Gresivaudan 1 Avenue du Taillefer 38140 MEYLAN ☎ : 04 76 90 30 53 LGT Charles Poncet 1, avenue Ch. Poncet 74300 CLUSES ☎ : 04 50 89 36 20
EPREUVES E6A OPTION IR	- Candidat libre Ardèche - Candidat CNED Isère - Candidat Libre Isère - Candidat CNED de Haute-Savoie	LPO Algoud-Laffemas 37, rue Barthélémy de Laffemas 26000 VALENCE ☎ : 04 75 82 61 30 LGT Portes de l'Oisans 960, avenue Aristide Briand 38220 VIZILLE ☎ : 04 76 68 09 22 LPO Louis Lachenal 27 Faubourg des Balmettes BP 257 74007 ANNECY CEDEX ☎ : 04 50 45 05 20
EPREUVES E5-E6A-E6B OPTION EC	- CNED Isère - Candidat libre Isère	Lycée Portes de l'Oisans 960, avenue Aristide Briand 38220 VIZILLE ☎ : 04 76 68 09 22

II – LIVRET SCOLAIRE

Dans le cas où vous êtes en possession d'un livret scolaire, ce dernier devra être déposé dans le centre d'examen le jour de votre première épreuve.

III – EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE « ANGLAIS »

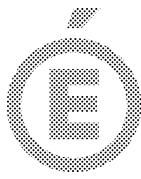
L'épreuve de langue vivante est composée de deux parties. Vous trouverez les informations relatives à cette épreuve à l'adresse suivante (pages 21 et 22) :

https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/prograLVE_BTS_STI.pdf

IV – PRECISIONS SUR LE DEROULEMENT DES EPREUVES E5, E6-1 et E6-2

1. Epreuve E5 « Intervention sur un système numérique et d'information »

- Le service des examens doit communiquer au candidat **un mois ferme avant** la date de l'épreuve le nom du centre d'examen.
- L'épreuve est ponctuelle pratique d'une durée de 4 h dont 1 h de prise en main du système.
- **Lors d'un rendez-vous fixé par le chef de centre**, l'équipe d'examinateurs présente au candidat les dossiers et les systèmes qui seront utilisés lors de l'épreuve afin qu'il puisse réaliser les interventions demandées lors de l'épreuve.



3/5

2. Epreuve E6 « Epreuve Professionnelle de Synthèse »

➤ E6-1 « Rapport d'activité en entreprise »

La soutenance dure 30 minutes. Elle se décompose comme suit :

- une présentation personnelle du candidat et de son stage en langue anglaise pendant 5 minutes ;
- un entretien de 15 minutes en langue anglaise avec l'examineur ;
- un entretien de 10 minutes en langue française sur un échange par rapport à une pratique professionnelle que le candidat a développé en entreprise.

La date de limite de remise des rapports, **en format PDF**, à l'attention du directeur délégué de la formation professionnelle et technique (DDFPT), **sera indiquée** sur votre convocation.

➤ E6-2 « Projet technique »

La soutenance dure 1 heure. Elle se décompose comme suit :

- une phase de présentation de 20 minutes, durant laquelle le candidat expose à la fois la globalité du projet et son action personnelle dans le projet ;
- une phase de mise en œuvre de 20 minutes ;
- une phase d'interrogation de 20 minutes durant laquelle le jury questionne le candidat.

Un dossier technique décrivant entièrement un système sera remis au candidat par le DDFPT du centre d'examen dont il dépend, **un mois avant le début de l'épreuve, soit le vendredi 17 mai 2019**. Le candidat devra se baser sur ce dossier pour réaliser l'exploitation et la mise en œuvre du système.

V - CONFORMITE DES DOSSIERS - EPREUVES E61

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2008, **la constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention «non valide» à l'épreuve correspondante**. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en œuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention «non valide» est portée à l'épreuve.

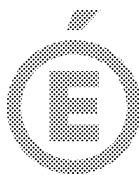
La non-conformité des dossiers peut-être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier,
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice,
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen,
- documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.

IMPORTANT : les candidats ayant bénéficié d'un aménagement de formation, d'une réduction ou d'une dispense de stage devront **OBLIGATOIREMENT** fournir, au moment du dépôt de leurs dossiers, une copie du courrier de notification qui leur a été délivré.

Si un candidat n'a pas effectué de stage ou s'il ne s'est pas présenté à l'une des deux épreuves E6A ou E6B, la totalité de l'épreuve professionnelle de synthèse (E6) n'est pas validée.

VI - JURY DE DELIBERATIONS – RESULTATS - DIPLOMES



Les délibérations du jury se tiendront :

au Lycée du Grésivaudan – Meylan

Le jeudi 4 juillet 2019

- 9h00 pour l'option B (électronique et communication)
- 10h30 pour l'option A (informatique et réseau)

4/5

sous la présidence de M. Guy Chateigner, IA-IPR de STI

Résultats : la liste des résultats sera affichée dans le centre de délibérations et pourra être consultée sur le site internet de l'académie de Grenoble.

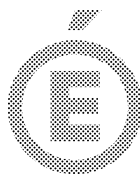
Les relevés de notes seront envoyés par mes services au domicile de chaque candidat dans les jours qui suivront les délibérations.

Les diplômes seront adressés aux candidats individuels directement par courrier à leur adresse personnelle dans le courant du mois d'octobre 2019.

VII - DOSSIERS-MEMOIRE ET CERTIFICATS DE STAGE

Les dossiers « mémoire » doivent être conservés par les centres d'examen jusqu'à la fin de la session suivante, c'est-à-dire jusqu'au 15 juillet 2020. Les certificats de stage doivent être remis aux candidats qui en feront la demande.

ANNEXE I



BTS « SYSTEMES NUMERIQUES » OPTIONS A ET B

5/5

CALENDRIER DES EPREUVES - SESSION 2019

Dates	Horaires	Epreuves	Nature
Le mardi 14 mai 2019	14h00 à 18h00 (1)	E1- Culture générale et expression	écrit
Les jeudi 2, vendredi 3 et lundi 6 mai 2019 EPREUVE PONCTUELLE	A partir de 08h00	E2 – Anglais (7 candidats en option IR et 2 candidats en option EC à la session 2019)	oral
Le mardi 11 juin 2019 EPREUVE PONCTUELLE	A partir de 09h00	E3– Mathématiques (10 candidats à la session 2019, 2 options confondus)	oral
Le jeudi 16 mai 2019	10h30 à 16h30 (1)	E4- Etude d'un système numérique et d'information	écrit
Du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019 EPREUVE PONCTUELLE	A partir de 08h00	E5 - Intervention sur un système numérique et d'information (5 candidats en option IR et 2 candidats en option EC à la session 2019)	Pratique
Du mercredi 20 au vendredi 22 mars 2019	A partir de 08h00	E6-1 Rapport d'activités en entreprise	oral
Du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019	A partir de 08h00	E6-2 - Projet technique	oral

(1) Les candidats ne pourront quitter la salle que 2 heures après le début de l'épreuve.

(2) Les candidats ne pourront quitter la salle que 3 heures après le début de l'épreuve.